

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-  
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT  
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Nombre de membres

en exercice	38
présents	22
absents ayant donné pouvoir ou procuration	6
Absents	10
Votants	28
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

4 Avril 2023

Date d'affichage

14 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à dix-sept heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents : Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Antoine OTTAVI, Angèle MANFREDI, Marie Toussainte SISTI, Xavier LUCIANI, Dominique FRATICELLI, Marion PAOLINI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don Marc ALBERTINI, François MARTINETTI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Marlène GIUDICELLI,

Suppléés : François BENEDETTI par Louis VINCENTI, Jean Noel GUIDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir : Marie MONTI FOUILLERON à Marie-Toussainte SISTI, Muriele ELEGANTINI à André ROCCHI, Lisa FRANCISCI à Anne Marie CHIODI, Sébastien GUIDICELLI à Christian PAOLI, Jean Jacques FRATICELLI à Agnulina ANDREANI, Philippe SUSINI à Angele MANFREDI.

Absents : Ange PIERI, Marie Félicia CRISTOFARI, Esteban SALDANA, Jean Noël PROFIZI, Jacques BARTOLI, François TIBERI, Stella MORACCHINI, Josette FERRARRI, Philippe GIOVANNI, Guy MOULIN PAOLI.

Secrétaire de séance : Don Marc ALBERTINI

**Délibération n°1923 Objet : Compte de gestion Budget Office du Tourisme Intercommunal exercice 2022**

Le compte de gestion du budget général de l'exercice 2022 remis par le Trésorier se résume comme suit :

- Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 288 433.13€
- Recettes de fonctionnement de l'exercice : 314 136.28€
- Dépenses d'investissement de l'exercice : 20 749.97€

- Recettes d'investissement de l'exercice : 16 990.00€

- Solde global de fonctionnement : + 34 284,30 €

(Résultat de l'exercice + 002 report de l'exercice – solde négatif 1068)

( 25 703.15 + 20 441.15 -11 860 )

- Solde global d'investissement : -15 619.78 €

(Résultat de l'exercice + 001 report de l'exercice)

( -3 759.97) + (-11 859.81) )

- Solde global : 18 664,52 €

Au vu de ces montants, le compte de gestion 2022 de l'OTi est conforme au compte administratif 2022.

Le Président rappelle aux Membres du Conseil Communautaire que l'exécution du Budget Office du Tourisme Intercommunal en dépenses et en recettes pour l'année 2022 a été réalisé par Madame Anita BIDAL du 01/01/2022 au 31/12/2022 en poste à Borgo et que les comptes de gestion établis sont conformes aux comptes de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte de gestion établi par Madame Anita BIDAL et celles du Compte administratif de l'Office du Tourisme Intercommunal,

Ayant entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

-Adopte et approuve le compte de gestion de l'Office du Tourisme Intercommunal ainsi établi par Madame Anita BIDAL pour l'exercice 2022 et dont les écritures sont conformes à celles de l'Office du Tourisme Intercommunal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme au registre des délibérations  
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu  
Le Président, Francis GIUDICI

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Sous  
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI